

Tout conduit de 20 X à ang ouleme

15<sup>o</sup>

2 février 1810  
Requisition  
De Pain

Par arrêté de M. Le préfet Du même Département De la Charente Du 2 février 1810 il a été tiré sur la Commune De Coubeix une Requisition De deux Milliers et deux Cent cinquante ou trois mille ancien Poids légal de Froment qui ont été livrés par des habitants de lad. Commune et véhiculés au Magasin à Angouleme par Mouton fils véhiculé à Coubeix à 10<sup>e</sup> de Milliers /

Bouvard

*J. Bouvard*

19 Mars 1810  
Requisition  
D'avoine

Par arrêté de M. Le préfet Du même Département Du 19 Mars 1810 il a été tiré sur lad. Commune De Coubeix une Requisition De sept hectolitres D'avoine représentant 21 Boisseaux ancien Mesure Mais sur les Représentations Du Maire écrites Le 25 Du même mois cette Requisition nayas en De suite /

Bouvard

*J. Bouvard*